

Déclaration préalable :

Les enseignants du lycée porte de Normandie tiennent à porter à la connaissance du CA, par la lecture et l'inscription au Procès Verbal du CA de leur motion, leurs très vives inquiétudes face à la préparation de la prochaine rentrée.

Motion :

Les élus enseignants au CA du Lycée Porte de Normandie manifestent leur colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

L'établissement perd 43 heures dans la DHG attribuée pour la rentrée 2021, quand de nombreuses heures ont déjà été perdues les années précédentes. Ainsi, la situation dans l'établissement se détériore pour les enseignants comme pour les élèves. Des postes seront mis en danger et davantage d'enseignants seront en service partagé.

Au delà des conditions de travail difficiles pour les enseignants, ce sont les conditions d'étude des élèves qui sont menacées. En effet, la DHG ne permet plus de faire des dédoublements, réduit les heures d'options qui sont une richesse pour les élèves volontaires, cause une augmentation des effectifs pour certaines classes...

Le ministère augmente la part des dotations en HSA (10,47%) par rapport aux heures poste (HP) ce qui rend la répartition des services problématique, voire impossible et conduit à des suppressions de postes ou à des compléments de service. Il est inacceptable que certains enseignants soient amenés à faire des heures supplémentaires au détriment d'autres enseignants qui voient leur poste disparaître.

Pour la situation particulière du lycée de Verneuil sur Avre, il nous semble important de relever plusieurs points.

Tout d'abord, la perte d'heures sur la DHG nous amène à supprimer deux postes complets : un en Mathématiques, et un en Espagnol. En sciences physiques et SVT, ce sont des demi-postes qui disparaissent. En Lettres et en Histoire-géographie, la situation est également problématique : les collègues pourraient être amenés à se partager des classes ce qui n'a aucun sens au niveau pédagogie et qui compromet le suivi des élèves, devenu déjà extrêmement compliqué avec la réforme du lycée ; ou à assurer un complément de service dans un autre établissement, parfois éloigné et avec des filières ou niveaux différents. Ces deux solutions sont inacceptables : un professeur n'étant pas à temps complet dans l'établissement a bien plus de difficultés à s'investir. Partager des classes entre différents professeurs est également totalement déstabilisant, pour les enseignants et pour les élèves. Il devient compliqué de suivre le niveau des élèves et des les aider de manière efficace. Les enseignants perdent également un temps précieux à se concerter sur le programme et la façon de travailler avec la classe partagée.

Ce sont ainsi de nombreuses disciplines, et par conséquent, des enseignants, qui sont impactés par cette dotation horaire insuffisante et déséquilibrée.

De plus, à la rentrée 2021, le lycée perd une division en 1ère technologique. En tronc commun, les élèves de 1ère STMG et de 1ère STI2D seront rassemblés, dans des classes de 35 élèves. Cela pose de sérieux problèmes pédagogiques. Même si le programme est le même pour les matières du tronc commun, les enseignants s'adaptent au profil et aux spécificités de chaque classe, ce qui deviendra impossible. Ces grands effectifs désavantageront les élèves. Les matières dites « générales » sont parfois plus exigeantes ou intéressent moins les élèves de série technologique, qui préfèrent se concentrer sur les matières qui sont au coeur de leurs filières respectives. Actuellement, dans des classes à 25 élèves, il était plus simple pour l'enseignant de travailler avec ces élèves. Avec un effectif de 35, les élèves les plus en difficulté risquent de le rester, car il est impossible pour les enseignants d'être attentifs aux besoins de chaque élève quand ils sont si nombreux. Nos élèves de section technologique se retrouveront donc dans des conditions dégradées à la rentrée.

Le Lycée Porte de Normandie est un établissement rural et le seul du sud de l'Eure. Quand le ministère prétend soutenir les établissements ruraux, nous constatons le contraire. Une partie des

élèves accueillis provient de territoires éducatifs ruraux. Ils sont déjà pénalisés par de longs trajets et un manque d'infrastructures qui les rend captifs de ce territoire. Les enseignements proposés se doivent donc d'être diversifiés, de par le nombre de spécialités proposées, et de qualité, de par des effectifs adaptés en particulier dans la voie technologique.

Enfin, dans le contexte sanitaire actuel, il semble absurde de devoir travailler dans ces conditions à la rentrée 2021. De nombreux élèves sont fragilisés par l'enseignement à distance de ces deux années scolaires. Les élèves les plus en difficulté décrochent, et bénéficieraient grandement d'un suivi approfondi et d'effectifs réduits à la rentrée 2021. Et pourtant, il n'y a aucun moyen exceptionnel débloqué par le gouvernement.

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit pour les pouvoirs publics de faire des économies aux dépens du secteur éducatif. Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Nous demandons :

- une dotation supplémentaire pour les séries technologiques afin de constituer des classes à effectif plus réduit (maximum 25) dans les matières du tronc commun.
- que le rapport HSA/HP soit revu à la baisse

Quels que soient les efforts accomplis par les chefs d'établissement pour gérer cette pénurie, la répartition proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes.

La dotation accordée ne laisse en fait aucune marge de manœuvre dans la répartition au sein de l'établissement et contribue à affaiblir l'offre pédagogique.

En conséquence, les représentants des enseignants votent contre le projet de répartition de la DHG qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et aggrave de manière scandaleuse les conditions d'exercice du métier.

Les élus enseignants au Conseil d'Administration du Lycée Général et Technologique Porte de Normandie